

ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE POUR LE TRANSFERT DE FERME ET L'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE

DÉMYSTIFIER LES FIDUCIES D'UTILITÉ SOCIALE AGROÉCOLOGIQUES (FUSA)

En ces temps de pandémie, plusieurs acteurs du milieu agricole se mobilisent pour assurer l'autonomie alimentaire des québécois. Dans ce contexte, la FUSA représente un outil pertinent de conservation à perpétuité d'une terre agricole, qui allie la lutte à la spéculation foncière, le support à l'établissement de la relève et l'accès à une alimentation de proximité pour la population.

- Comment préserver les terres cultivées en agriculture biologique par les pionniers de ce mouvement?
- Quel modèle proposer aux municipalités agricoles en perte de vitalité?
- Comment rendre accessibles des terres de qualité à ces jeunes diplômés qui rêvent de s'établir?

Venez en apprendre davantage sur le modèle émergent des FUSA:

- Historique et valeurs du mouvement des FUSA au Québec;
- Enjeux fiscaux et légaux;
- Travail en équipes sur un projet de FUSA réel ou fictif.

CLIENTÈLE

Cet atelier de formation s'adresse aux propriétaires de terres agricoles ou boisées, aux intervenants impliqués dans l'accompagnement d'agriculteurs dans un contexte de transfert de ferme, et à toute personne intéressée par la préservation du patrimoine agri-culturel. Au terme de la formation, les participants maîtriseront les étapes de création d'une FUSA et posséderont les outils pour passer à l'action.



Accréditée pour la formation continue des membres de l'Ordre des agronomes du Québec.

MERCREDI LE
4 NOVEMBRE 2020

9 H 00 À 12 H 00 | 15\$

EN LIGNE VIA LA
PLATEFORME ZOOM

(Téléchargement gratuit)

VOS FORMATRICES



Catherine Avard
conseillère en FUSA
chez Protec-Terre



Joëlle Gauvin-Racine
facilitatrice et
accompagnatrice
à la formation

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Catherine Avard,
418 291-1083, fusa@protec-terre.org